

code postal **05400****Commune de MONTMAUR**code Insee : **05087**

## Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

### 1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° **05-2017-04-14-005**du **14 avril 2017**

mis à jour le

### servitudes

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [ PPR ]

#### 2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non Approuvé par arrêté préfectoral n°  
**05-2017-04-14-004**date **14 avril 2017**aléa **Avalanches, Glissement de  
terrains, Chutes de blocs,  
Inondations, Crues torrentielles**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Le règlement

Les documents graphiques : **carte d'assemblage et de zonage réglementaire**consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

### 3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

Forte  Moyenne  Modérée  Faible  Très faible 

La commune est située dans une zone de sismicité

zone **5** zone **4** zone **3** zone **2** Zone **1** \* 

\* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

**Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité**consultable sur Internet \* 

### pièces jointes

#### 4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus  
en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement**1 carte d'assemblage et 1 carte du zonage réglementaire**

#### 5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre

**Voir prim  
net**

catastrophes technologiques

nombre

**0**Date : **14 avril 2017**